

LES RENDEZ-VOUS DE
L'INNOVATION
EN SANTÉ & SCIENCES DE LA VIE

19 & 20 NOV.
Marseille
Palais du Pharo

DOSSIER DE CANDIDATURE
START-UP

ACTE 2



INNOV'inMED.
HEALTH & LIFE SCIENCES
2018

**SPÉCIAL
FOCUS**

**La Santé
et la e-Santé
en Afrique
et dans les pays
émergents**

En partenariat avec

 **EMERGINGVALLEY**

www.emergingvalley.co

19 & 20 NOV.
MARSEILLE
Palais du Pharo

21 NOV.
AIX-EN-PROVENCE
thecamp



www.innovinmed.com

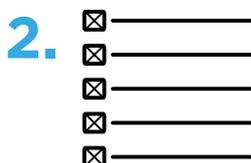
DOSSIER DE CANDIDATURE INNOV'inMED 2018

Ceci est un modèle de présentation normée pour votre candidature

► POUR CETTE PRÉSENTATION ◀



Respectez la mise en page



L'intégralité des items doit être renseignée
(sauf si certains items ne vous concernent pas)



Votre présentation sera transmise au comité de validation.
La présentation revêt donc une grande importance et conditionne une partie
de la perception de votre dossier par les membres du comité de validation.



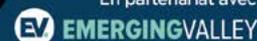
LES RENDEZ-VOUS DE
L'INNOVATION
EN SANTÉ & SCIENCES DE LA VIE
ACTE #2



SPÉCIAL FOCUS

La Santé
et la e-Santé
en Afrique et
dans les pays
émergents

En partenariat avec



DOSSIER DE CANDIDATURE INNOV'inMED 2018

► VOTRE IDENTITÉ ◀

Envoyer votre LOGO

au format vectoriel (.ai ou .eps)
à celine.burel@mcocongres.com



Nom :

Prénom :

Fonction du porteur du projet ou du dirigeant :

Vous êtes :

Porteur de projet (pas encore de kbis)

Dirigeant d'une start-up

Votre projet ou votre activité propose une innovation digitale et/ou une innovation en IA

Autre / Précisez :

Comment avez-vous connu INNOV'inMED :

Parce que vous êtes adhérent à l'un des partenaires d'INNOV'inMED, merci de préciser lequel :

Démarchage en direct

Par une connaissance

Depuis le site internet INNOV'inMED

Sur les réseaux sociaux

Dans les médias, merci de préciser

Communication liée à l'édition précédente

Autre / Précisez :

Quels sont les objectifs de votre participation à INNOV'inMED

(plusieurs réponses possible) :

Rencontrer des partenaires potentiels pour de nouvelles opportunités de collaboration

Obtenir des conseils et informations pour développer votre innovation

Rencontrer des investisseurs, lever des fonds

Valider mon projet, ma preuve de concept

Echanger des idées lors des tables-rondes

Autre / Précisez :



LES RENDEZ-VOUS DE
L'INNOVATION
EN SANTÉ & SCIENCES DE LA VIE
ACTE #2



SPÉCIAL FOCUS

La Santé
et la e-Santé
en Afrique et
dans les pays
émergents

En partenariat avec



DOSSIER DE CANDIDATURE INNOV'inMED 2018

► VOTRE PROJET : ACTIVITÉ ◀

Votre projet (une réponse)

- Un médicament innovant
- Un travail de recherche
- Un dispositif médical inédit
- Un objet connecté de santé et/ou bien-être
- Une appli de santé et/ou bien-être
- Un service d'échanges et de partage d'informations entre patients
- Un service d'échanges et de partage d'informations entre professionnels de santé
- Une plateforme de formations
- Un programme d'accompagnement
- Autre / Précisez :

Résumé :

Description de votre projet (étapes et objectifs)



INNOV'inMED.
HEALTH & LIFE SCIENCES
2018

LES RENDEZ-VOUS DE
L'INNOVATION
EN SANTÉ & SCIENCES DE LA VIE
ACTE #2



SPÉCIAL FOCUS

La Santé
et la e-Santé
en Afrique et
dans les pays
émergents

En partenariat avec



DOSSIER DE CANDIDATURE INNOV'inMED 2018

► VOTRE DÉMARCHE ◀

Vos atouts (propriété intellectuelle, diplômes...)

Business model (étude marché, cibles commerciales...)



INNOV'inMED.
HEALTH & LIFE SCIENCES
2018

LES RENDEZ-VOUS DE
L'INNOVATION
EN SANTÉ & SCIENCES DE LA VIE
ACTE #2



SPÉCIAL FOCUS

La Santé
et la e-Santé
en Afrique et
dans les pays
émergents

En partenariat avec



DOSSIER DE CANDIDATURE INNOV'inMED 2018

► VOTRE IMPACT SUR LE MARCHÉ ◀

Montants et types de levées de fonds déjà réalisées

Objectifs en termes de collectes de fonds



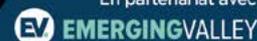
LES RENDEZ-VOUS DE
L'INNOVATION
EN SANTÉ & SCIENCES DE LA VIE
ACTE #2



SPÉCIAL FOCUS

La Santé
et la e-Santé
en Afrique et
dans les pays
émergents

En partenariat avec



DOSSIER DE CANDIDATURE INNOV'inMED 2018

► COMMUNICATION ◀

AUTORISATION DE DIFFUSION, DROIT A L'IMAGE ET REGLEMENT

Nom de la société ou du porteur de projet

Synthèse du projet, de l'objet social de la société, du produit

Site internet

Nom du représentant

Nom du représentant

Mail du représentant

Numéro de mobile du représentant

Je joins une présentation video du projet oui non

Je joins une ou des photos du projet oui non

Témoignage : pourquoi j'ai choisi de participer à INNOV'inMED :

Je soussigné (nom, prénom)

Fonction

Représentant la Société

Autorise la Société MCO Congrès, organisatrice d'INNOV'inMED les 19 et 20 novembre 2018 à Marseille, à reproduire sur tout support et à diffuser, sans contrepartie financière, le contact et les coordonnées du candidat ci-dessus, le nom de la société, le nom du produit, l'objet social de la société, la synthèse du projet de la société, l'adresse du site internet, les photos et vidéos mises à sa disposition dans le cadre de la candidature de la société

aux présentations dites « séances de pitches » et plus généralement dans le cadre de sa participation à INNOV'inMED, dès le dépôt de candidature et pendant une durée de 2 ans.

Cette autorisation concerne également la diffusion sur le site internet www.innovinmed.com et les médias et réseaux sociaux couvrant l'événement.

Certifie avoir pris connaissance et accepte le règlement du concours « INNOV'inMED Awards » ci-dessous.

Fait à

Le

Signature



LES RENDEZ-VOUS DE
L'INNOVATION
EN SANTÉ & SCIENCES DE LA VIE
ACTE #2



En partenariat avec
EV EMERGINGVALLEY

SPÉCIAL FOCUS

La Santé
et la e-Santé
en Afrique et
dans les pays
émergents

DOSSIER DE CANDIDATURE INNOV'inMED 2018

► RÈGLEMENT DU CONCOURS INNOV'inMED AWARDS ◀

Dans le cadre d'INNOV'inMED 2018, un concours de pitches est organisé. Il permet à des porteurs de projet ou dirigeants de start-up innovants en sciences de la vie et santé, après sélection et validation de leur dossier, de se présenter face à un jury composé d'acteurs du financement.

Art. 1 ELIGIBILITE

Le concours INNOV'inMED Award est ouvert à des porteurs de projet ou dirigeants de start-up innovants en sciences de la vie et santé. Les candidats peuvent être originaires de l'Université ou d'un institut de recherche publique en France ou à l'étranger.

Définition porteur de projet et start-up

Pour participer, les candidats devront être dûment inscrits à INNOV'inMED. Les inscriptions se font directement en ligne depuis le site Internet www.innovinmed.com. Les candidats au concours devront avoir rempli le dossier de candidature disponible en ligne sur le site www.innovinmed.com entre le 28 avril et le 1er octobre 2018. Tout dossier incomplet lors de son dépôt sera refusé.

Les candidats ne peuvent prendre part qu'à une seule sélection dans l'une des catégories présentées ci-dessous. Ils ne peuvent pas postuler à plusieurs catégories de prix. Un seul dossier doit être déposé par projet. De plus le projet ne peut être représenté que par un seul mandataire au nom de l'équipe du projet. Ne peuvent concourir : les personnes membres du comité de sélection, les membres du jury, les experts sollicités dans le cadre du présent concours ainsi que les membres de leur famille (conjoint, ascendants, descendants et collatéraux au premier degré).

Art. 2 PROCESSUS DE SELECTION

Après soumission, les dossiers des candidats seront évalués par le comité de validation.

La sélection se basera sur la pertinence du projet et de l'innovation pour les progrès en sciences de la vie et en santé. Pour chaque catégorie, les prix incluent des critères scientifiques et quantifiables. La qualité générale du projet sera également prise en compte tout comme l'approche collaborative. Les décisions du comité de validation n'auront pas à être motivées et ne pourront faire l'objet d'aucune réclamation.

Les critères de sélection seront propres à chaque catégorie.

ACCELERATE :

- Caractère original et novateur du projet et/ou de la technologie.
- Dépassement de l'étape de la preuve du concept dans le processus d'innovation.
- Faisabilité économique et viabilité de l'entreprise.
- Qualité de la préparation de chaque projet, pertinence de l'approche tant sur le plan commercial que financier ou humain.
- Qualité de l'équipe. Un des dirigeants de la société participant au concours doit être présent lors de la présentation par pitch.

INVEST :

- Caractère original et novateur du projet et/ou de la technologie.
- Dépassement de l'étape de la preuve du concept dans le processus d'innovation
- Faisabilité économique et viabilité de l'entreprise
- Qualité de la préparation de chaque projet, pertinence de l'approche tant sur le plan commercial que financier ou humain.
- Qualité de l'équipe. Un des dirigeants de la société participant au concours doit être présent lors de la présentation par pitch.



INNOV'inMED.
HEALTH & LIFE SCIENCES
2018

LES RENDEZ-VOUS DE
L'INNOVATION
EN SANTÉ & SCIENCES DE LA VIE
ACTE #2



SPÉCIAL FOCUS

La Santé
et la e-Santé
en Afrique et
dans les pays
émergents

En partenariat avec



DOSSIER DE CANDIDATURE INNOV'inMED 2018

► RÈGLEMENT DU CONCOURS INNOV'inMED AWARDS ◀

e-HEALTH :

- Caractère original et novateur du projet et/ou de la technologie et notamment l'impact sur la santé : la simplification administrative, l'amélioration de la prévention, du diagnostic, de la qualité de soins, l'approche collaborative et innovante.
- Dépassement de l'étape de la preuve du concept dans le processus d'innovation
- Faisabilité économique et viabilité de l'entreprise
- Qualité de la préparation de chaque projet, pertinence de l'approche tant sur le plan commercial que financier ou humain.
- Qualité de l'équipe. Un des dirigeants de la société participant au concours doit être présent lors de la présentation par pitch.

Un « **prix spécial du Jury** », sera remis à un dossier ayant particulièrement séduit le jury.

Une fois retenus, les candidats au concours recevront toutes les informations concernant les modalités de pitches : dates, horaires des séances de pitches, durée des pitches, composition du Jury.

La participation aux séances de pitches est obligatoire pour valider la participation au concours.

Outre les membres du comité de validation, les séances de pitches seront ouvertes à un large jury, dont : TTO, industrie pharmaceutique, investisseurs, VCs,. Les séances de pitches sont également ouvertes aux candidats.

Dates importantes

Soumission des pitches : entre le 28 avril et le 1^{er} octobre 2018

Sélection et information des candidats aux pitches : 15 octobre 2018

Concours de pitches : 19 et 20 novembre 2018

Cérémonie de remise des prix : 20 novembre 2018

Art. 3 PRIX

Au terme des séances de pitches, 4 prix seront remis,

Award « Accelerate »,

Award « Invest »

Award « e-Health »

Le « prix spécial du Jury », sera remis à un dossier ayant particulièrement séduit le jury.

Ces 4 prix visent à récompenser les projets disruptifs les plus représentatifs de l'innovation en santé et sciences de la vie. Chaque catégorie de prix cible un type particulier de projet.

Valeur : 15 000€ de prix en numéraire et/ou en prestations de services

Propositions de services et de prestations mis à la disposition des gagnants pouvant couvrir :

Un accompagnement juridique : statuts, CGV, pacte d'actionnaires,...

Un accompagnement comptable : élaboration de Business Plan, de Plan de trésorerie prévisionnel,...

Un ou plusieurs rendez-vous individuels avec des fonds et des financeurs

Un « pack visibilité et communication » : aide à l'élaboration de communiqué de presse, présence sur les sites des partenaires, présence sur toute la communication post événement

Les gagnants pourront utiliser tout ou partie de ces offres en fonction de leurs besoins.

Pour recevoir leur prix, les lauréats sont tenus de participer à la cérémonie de remise du prix. Les candidats sont également invités à présenter leur technologie lors de cette remise de prix.

Selon la qualité des projets, le comité de sélection se réserve le droit de ne pas attribuer tous les prix.



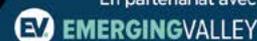
LES RENDEZ-VOUS DE
L'INNOVATION
EN SANTÉ & SCIENCES DE LA VIE
ACTE #2



SPÉCIAL FOCUS

La Santé
et la e-Santé
en Afrique et
dans les pays
émergents

En partenariat avec



DOSSIER DE CANDIDATURE INNOV'inMED 2018

► RÈGLEMENT DU CONCOURS INNOV'inMED AWARDS ◀

Art. 4 COMITE DE VALIDATION

Le comité de validation est composé d'experts issus des secteurs publics et privés, TTOs, représentants académiques et scientifiques, représentants d'industries pharmaceutiques, sociétés de biotechnologie et dispositifs médicaux, structures de valorisation, instituts, cabinets de conseils.

Les organisateurs sont libres de convoquer dans le comité de validation tous les experts qu'ils jugeront nécessaire ou opportun d'associer.

Art. 5 PRÉREQUIS

Les candidats certifient que le contenu de leur produit ou solution est entièrement original et innovant. A ce titre, les candidats garantissent détenir, directement ou par voie de licence, tous les droits de propriété intellectuelle et industrielle nécessaires à la présentation, au développement et à la commercialisation du produit ou de la solution présentée. Le présent concours ne confère aucune licence aux organisateurs sur le produit ou la solution. Le participant fera son affaire de toute contestation par un tiers liée aux droits de propriété intellectuelle attachés au produit ou à la solution proposée et tiendra l'organisateur indemne de toutes conséquences de ce fait, notamment financières.

Les produits et solutions pour avoir une chance d'être sélectionnés doivent faire partie de l'une des 3 catégories du concours et correspondre à la définition que les organisateurs du concours font de ces catégories dans l'article 2.

Art. 6 DROIT À L'IMAGE

Chaque Participant autorise, à titre gratuit, les organisateurs, directement ou indirectement, à enregistrer et à exploiter son image sur tout support (photos, films, audio,) ainsi que ses présentations et soutenance du dossier.

A cet effet les participants autorisent les organisateurs, pendant deux ans à compter du dépôt du dossier, à représenter, à reproduire, à diffuser, à exploiter, l'image du participant (visée ci-dessus), en tout ou partie, directement ou indirectement, par l'intermédiaire des organisateurs ou tout tiers autorisé par les organisateurs, dans le monde entier, par voie de presse, écrite, radio, télévisuelle, informatique, sur tous supports et tous formats, et plus généralement par tous modes et procédés techniques connus ou à venir, et quelques soient les secteurs de diffusion, notamment dans le cadre des communications associées à l'organisation, de l'information et la promotion du concours.

Le(s) « gagnant(s) » s'engage(nt) à participer à la remise du prix et concède(nt) les droits à l'image associés dans les conditions du présent article, et à faire apparaître la mention « INNOV'inMED Award » dans les supports utilisés pour les commercialisations des produits ou solutions qui se sont vus attribués un prix. Sont expressément exclues de la présente autorisation, les informations confidentielles telles que visées à l'article 9.

Art. 7 DÉPÔT ET CONSULTATION DU REGLEMENT

Le présent règlement est disponible sur le site www.innovinmed.com pendant toute la durée de validité du concours. Il sera adressé à titre gratuit à toute personne qui en fera la demande.



DOSSIER DE CANDIDATURE INNOV'inMED 2018

► RÈGLEMENT DU CONCOURS INNOV'inMED AWARDS ◀

Art. 9 ENGAGEMENTS DES CANDIDATS

Les dirigeants ou porteurs de projet sélectionnés s'engagent, à présenter leurs projet ou activité à l'oral lors de séances de pitches organisées pendant le congrès INNOV'inMED.

Les dirigeants ou porteurs de projet sélectionnés s'engagent également, à occuper leur point contact sur l'espace Start-up Factory mis gratuitement à leur disposition et comprenant un comptoir, un tabouret, et une enseigne.

Les candidats au concours s'engagent également à participer à la cérémonie de remise des prix et à toute interview qui leur serait accordée dans le cadre d'INNOV'inMED.

La participation au concours implique l'acceptation pleine et entière et sans restriction ni réserve du présent règlement ainsi qu'un engagement sur l'honneur quant à la véracité des informations transmises.

Sera considéré comme nulle toute demande de participation ou participation du fait de :

tout envoi adressé autrement que par le formulaire en ligne, adressé après la date limite ou émanant d'une entité n'ayant pas qualité pour participer ;

tout envoi incomplet ou réalisé de manière contrevenante au présent règlement ;

toute attitude contraire aux lois, règlements et règles déontologiques applicables ;

tout acte de contrefaçon ou de concurrence déloyale associé au dossier.

Les candidats s'engagent à divulguer aux organisateurs le montant de la levée de fonds réalisée grâce aux contacts d'INNOV'inMED et à répondre aux questionnaires de suivi de leur développement après le congrès.

Les organisateurs se réservent le droit de poursuivre toute personne qui tenterait de frauder ou de nuire au bon déroulement du Concours.

Ainsi dans le cas de fraudes manifestes sous quelque forme que ce soit les organisateurs peuvent annuler le concours.

Les organisateurs se réservent en cas de force majeure, le droit de proroger, d'écourter, de modifier ou d'annuler la présente opération. Leur responsabilité ne saurait être engagée de ce fait.

Les Organisateurs se réservent le droit d'écourter, de prolonger la durée du concours, de modifier ou d'annuler ce dernier si les circonstances l'exigent. Leur responsabilité ne saurait être engagée de ce fait.

Article 10 LOI APPLICABLE ET JURIDICTION

Le présent règlement est soumis à la loi française.

Toute difficulté qui viendrait à naître de l'application ou de l'interprétation du présent règlement ou qui ne serait pas prévue par celui-ci sera tranchée par les organisateurs.

Toute contestation relative au concours ne pourra être prise en charge passé le délai de 3 mois à compter de la date limite de participation stipulée à l'article 2.

Tout litige né à l'occasion du présent Concours et qui ne pourra être réglé à l'amiable sera soumis aux tribunaux compétents désignés par le code de procédure civile.

DOSSIER DE CANDIDATURE INNOV'inMED 2018

DATES CLÉ ET TABLEAU DE BORD DE LA CANDIDATURE

Contacts pour toute information complémentaire :

Céline BUREL



celine.burel@mcocongres.com



04 95 09 38 00 - 07 79 36 63 43

Actions :

Je suis inscrit à INNOV'inMED

J'ai remis mon dossier de candidature

Je suis sélectionné pour un pitch

J'ai réservé un corner dans la « Start-up Factory »

J'ai préparé ma communication pour le corner exposant

J'ai reçu les informations sur les pitches, le jury et les horaires

Dates importantes :

- ▶ Soumission des pitches : **entre le 28 avril et le 1^{er} octobre 2018**
- ▶ Sélection et information des candidats aux pitches : 15 octobre 2018
- ▶ Concours de pitches : 19 et 20 novembre 2018
- ▶ Cérémonie de remise des prix : 20 novembre 2018